

Forum montréalais sur la **métropole**

RAPPORT FINAL
29 janvier 2015



Animation et rédaction : BRAC
Coordination, production et révision : CRÉ de Montréal

ISBN 978-2-923197-63-0 (br.)
ISBN 978-2-923197-64-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Table des matières

05	MOT DES COPRÉSIDENTS
06	SOMMAIRE EXÉCUTIF
07	DÉMARCHE
10	RÉSULTATS
26	CONCLUSION



Monsieur **Claude Corbo**, O. Q., Ph.D., MSRC,
chargé de mission aux affaires académiques et stratégiques
de l'Université du Québec



Madame **Manon Barbe**,
présidente de la CRÉ de Montréal

MOT DES COPRÉSIDENTS

Au cours de l'automne 2014, à la demande du maire de Montréal, monsieur Denis Coderre, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal a recueilli les opinions et les idées de ses membres et partenaires quant aux outils nécessaires pour que Montréal continue de s'affirmer et de se développer comme métropole internationale. Au terme des travaux du Forum montréalais sur la métropole (FMM), nous sommes extrêmement satisfaits de cette démarche qui s'est avérée un grand succès. Les discussions se sont déroulées dans une ambiance de développement et de recherche d'idées; elles se sont avérées très fertiles. Nous nous réjouissons donc de soumettre le présent rapport.

Ce rapport a été conçu de manière à rassembler le plus fidèlement possible la riche moisson d'idées et de visions que le FMM a fait surgir en appui au projet de la reconnaissance de Montréal comme métropole internationale. Nous faisons ici état de la teneur des discussions. En ce sens, il ne représente pas l'opinion ou l'analyse des coprésidents ou de la CRÉ, mais se veut un reflet, le plus conforme possible, de ce que nous avons entendu.

Nous tenons, en conclusion, à remercier chaleureusement le maire de Montréal, monsieur Denis Coderre, qui nous a confié ce mandat. Nos remerciements s'adressent également aux 20 représentants de la société civile qui ont accepté de coprésider l'une des tables de discussion, de même qu'à la centaine de participantes et participants qui y ont pris part. Nous soulignons enfin que ce forum n'aurait pas été possible sans la précieuse assistance du personnel de la CRÉ de Montréal.

Bonne lecture!

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le Forum montréalais sur la métropole (FMM) a été lancé le 17 octobre 2014. Les discussions tenues en octobre, novembre et décembre 2014 se sont déroulées dans une ambiance de développement et de recherche d'idées et se sont avérées très fertiles. Trois grands messages se dégagent des onze tables de discussion tenues dans le cadre du Forum.

Premier grand message : la société civile, telle que rassemblée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal et telle qu'elle s'est exprimée dans le cadre du FMM, adhère largement à l'idée et à la nécessité qu'un statut de métropole, et notamment de métropole internationale, soit reconnu à Montréal. En plus d'éléments très précis, relatifs aux différentes thématiques proposées, l'ensemble des discussions a fait surgir une image très claire de la métropole et de ce qu'elle doit continuer à être : une ville de savoir et de culture, une ville cosmopolite qui doit aussi assurer la prospérité, l'inclusion et la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais.

Second grand message : la société civile, telle qu'elle s'est exprimée dans le cadre du FMM, appuie résolument le maire de Montréal dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin de rapatrier des pouvoirs, des moyens et des ressources financières. Il faut par ailleurs, de l'avis de la société civile, pouvoir simplifier et donner l'occasion de mieux s'organiser en réduisant la complexité administrative dans l'administration municipale, à divers paliers de gouvernements et dans différentes juridictions.

Troisième grand message : Montréal dispose déjà des acquis et des atouts d'une métropole internationale. On sait qu'une métropole concentre des activités variées qui répondent à une très large gamme de besoins humains. Mais l'abondance des activités, des ressources et des échanges qui y sont associés ne constitue, pour aucune métropole internationale, un acquis définitif et immuable. Dans la très vive concurrence qui oppose les unes aux autres les métropoles internationales, ces acquis doivent toujours être consolidés et amplifiés.

Dans cette perspective, ce rapport se conclut avec quatre pistes d'action auxquelles la société civile a plus fortement adhéré dans le cadre de cette démarche : rapatrier des compétences avec les ressources appropriées, adapter des programmes nationaux à Montréal, réviser la fiscalité, diversifier les revenus et obtenir pour Montréal sa juste part des budgets gouvernementaux ainsi que mieux s'organiser en réduisant la complexité administrative autant dans l'administration municipale qu'à divers paliers de gouvernement et différentes juridictions.

I DÉMARCHE

CONTEXTE

À l'été 2014, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont amorcé les discussions visant à définir le statut de métropole de la Ville de Montréal et le degré d'autonomie nécessaire pour qu'elle puisse développer son plein potentiel. Ces discussions visent en outre à identifier les pouvoirs ou compétences qui devraient être dévolus à la Ville ou exercés différemment et à identifier les moyens financiers nécessaires pour les exercer.

À l'automne 2014, le maire de Montréal, M. Denis Coderre, a mandaté la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) afin qu'elle obtienne l'éclairage de ses membres et

de ses partenaires sur ces questions. À la suite de cette demande, la CRÉ a mis sur pied le Forum montréalais sur la métropole, une démarche de consultation qui s'est tenue en octobre, novembre et décembre 2014.

Mme Manon Barbe, présidente de la CRÉ de Montréal et M. Claude Corbo, chargé de mission aux affaires académiques et stratégiques du réseau de l'Université du Québec, en ont assumé la coprésidence.

DÉROULEMENT DU FORUM MONTRÉALAIS SUR LA MÉTROPOLE

Le Forum montréalais sur la métropole a été lancé le vendredi 17 octobre 2014 au Palais des congrès de Montréal. L'événement comportait un dîner-conférence avec Mme Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de même qu'une allocution du maire de Montréal, M. Denis Coderre, qui a partagé avec les personnes présentes ses réflexions sur le statut de métropole.

Les 11 tables de discussion du Forum montréalais sur la métropole se sont tenues entre le 6 novembre et le 3 décembre (voir tableau 1).

Lors des 10 premières rencontres, deux coprésidents étaient associés à chaque table (voir tableau 1). Le rôle de ces derniers

consistait à identifier les sujets à discuter et les intervenants à inviter. Une table (sans coprésidence) s'est ajoutée au cours de la démarche pour approfondir la question du développement local.

Le 9 décembre 2014, une version préliminaire des conclusions du Forum a été présentée au maire de Montréal par les coprésidents de la démarche. Les coprésidents de tables ont également pris part à cette rencontre.

Le Forum montréalais sur la métropole se conclut le 29 janvier 2015 par la présentation du rapport final aux membres et partenaires de la CRÉ.

Tableau 1

Tables de discussion

Thème	Coprésidents
Attractivité économique et organisations internationales	Madame Dominique Anglade , présidente-directrice générale, Montréal International, et monsieur Denis Leclerc , président et chef de la direction d'Écotech Québec
Développement économique territorial	Madame Isabelle Foisy , directrice générale de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, et monsieur Mario Monette , président-directeur général, Technoparc Montréal
Développement local	Rencontre menée sans coprésidents
Enseignement supérieur, science et recherche	Monsieur Olivier Marcil , vice-principal aux communications et relations externes de l'Université McGill, et monsieur Richard Filion , président du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain
Entrepreneuriat	Madame Liette Lamonde , directrice générale de la Fondation Montréal inc., et monsieur Éric Fournier , président de la Table d'action en entrepreneuriat de Montréal et associé chez Moment Factory
Cadre de vie	Madame Édith Cyr , membre du comité exécutif de la CRÉ de Montréal et directrice générale de Bâtir son quartier, et madame Florence Junca-Adenot , professeure associée — Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal
Immigration	Madame Rika Valmera-Michaud , représentante du Forum jeunesse de l'île de Montréal au comité exécutif de la CRÉ de Montréal, et monsieur Sergio Escobar , membre de la Chambre de commerce latino-américaine du Québec
Développement de l'enfant, éducation primaire et secondaire	Madame Andrée Mayer-Périard , directrice générale du Réseau réussite Montréal, et monsieur Marcus Tabachnick , directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Développement social	Monsieur Steve Foster , deuxième vice-président de la CRÉ de Montréal et représentant du Conseil québécois LGBT, et madame Danielle Casara , présidente du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Culture et créativité	Monsieur Gaétan Morency , premier vice-président de Culture Montréal et président fondateur de la TOHU, et madame Myriam Achard , directrice des relations publiques et du développement au Centre Phi
Environnement	Madame Louise Millette , professeure agrégée — Département des génies civil, géologique et des mines et responsable du Bureau de développement durable à Polytechnique Montréal, et monsieur Frédéric Bourrely , directeur général de la Société de développement environnemental de Rosemont

MÉTHODE D'ANALYSE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT

Ce rapport résume les résultats des 11 tables de discussion tenues entre le 6 novembre et le 3 décembre 2014.

Les idées émises par chaque table ont été résumées à l'aide de fiches synthèses validées par les coprésidents des tables. Chaque fiche synthèse fait ressortir les éléments suivants:

- Acquis, contraintes et réalités de Montréal
- Leviers et ressources à associer au statut de métropole
- Effets de retombées attendus

La méthode retenue pour les discussions n'a pas cherché à conduire à des consensus formels ni n'a soumis au vote les idées émises ou les résumés.

Sur la base des fiches synthèses, des conclusions plus générales ont été élaborées afin de faire apparaître les tendances et les idées transversales qui se dégagent du Forum. Un grand nombre de propositions issues du Forum sont mentionnées dans ce rapport, afin de les illustrer.

Les fiches synthèses de chacune des tables de discussions sont publiées dans le rapport « Forum montréalais sur la métropole - Annexe : Rapport des tables de discussion ». Le tout est disponible à la CRÉ de Montréal ainsi que sur son site web, dans l'onglet « publications ».



RÉSULTATS



MONTRÉAL, MÉTROPOLE INTERNATIONALE

Pour les participants au Forum, il est clair que Montréal constitue une métropole internationale. Cette reconnaissance repose sur trois réalités.

Le plus grand centre urbain du Québec

Toute métropole et, à plus forte raison, une métropole internationale constitue le centre urbain le plus vaste d'un territoire politique. Située au cœur d'un tissu de villes voisines, elle offre un marché important de biens et services, et regroupe une population nombreuse et une grande diversité d'activités humaines.

Les métropoles sont les portes d'entrée naturelles des immigrants, abritant les multiples

communautés d'immigration, anciennes ou récentes.

En termes démographiques, la population d'une métropole est donc diversifiée par ses origines, ses langues premières, ses valeurs et ses croyances; elle partage aussi une langue publique commune.

Montréal est donc dans les faits la métropole du Québec et la seule de ses villes qui peut être reconnue comme une métropole internationale.

Une concentration d'activités spécialisées

En raison de l'importance de sa population et de son rôle central, on retrouve à Montréal une gamme d'activités plus large qu'ailleurs au Québec et, en particulier, des activités spécialisées.

Montréal abrite en outre de nombreuses institutions bancaires et financières, des sièges sociaux et des entreprises nationales et internationales produisant des biens et services. Elle profite d'une région environnante économiquement dynamique à laquelle elle peut s'associer dans une perspective de développement continu ainsi que d'un marché environnant substantiel.

Montréal dispose de nombreuses institutions

d'enseignement supérieur (collèges, universités et grandes écoles) reconnues internationalement, ainsi que de multiples centres de recherche privés et publics.

Également, une proportion importante de créateurs dans toutes les disciplines artistiques, des infrastructures de soutien à la production et des institutions culturelles d'envergure internationale y sont installées.

On y trouve aussi une offre de services à la population très diversifiée, dont des services spécialisés en santé, en éducation et en accueil international, ainsi qu'une très large gamme de compétences professionnelles, nécessaires au soutien d'une économie avancée.

Le lien entre le Québec et le reste du monde

Au Québec, la plupart des déplacements internationaux passent par une infrastructure de transport située sur le territoire de l'île de Montréal, qu'elle soit portuaire, ferroviaire, routière ou aéroportuaire.

De plus, les organisations internationales publiques ou privées, les sièges sociaux, les institutions, les entreprises et les événements montréalais confèrent à la ville un rayonnement planétaire.

UN STATUT EXCLUSIF

Montréal est la seule ville du Québec qui peut prétendre au statut de métropole internationale, justifiant ainsi la reconnaissance de ce statut ainsi que l'attribution des moyens nécessaires à l'exercice de celui-ci. Le statut de métropole internationale doit être exclusif à Montréal, car autrement, il serait vidé de son sens. Pour consolider son statut, la métropole doit s'appuyer sur des assises claires, aborder des enjeux prioritaires et se donner des leviers et un cadre administratif adapté.

3 assises

Montréal est d'abord et à la fois :

Ville de savoir

Ville cosmopolite

Métropole culturelle

Ces trois attributs de Montréal sont apparus, au fil des discussions, comme les assises de la ville qui contribuaient le plus fortement à consolider son statut de métropole internationale.

De plus, les trois tables de discussion associées à ces attributs — l'enseignement supérieur, l'immigration et la culture — ainsi qu'un bon nombre d'idées issues des autres tables de discussion lient le projet de métropole

internationale avec des avenues de développement associées au savoir, à la diversité et à la culture.

Par ailleurs, ce projet devra s'accompagner d'interventions qui feront progresser Montréal sur le plan de la prospérité, de l'inclusion et de la qualité de vie. Ces domaines ont été abordés dans le cadre de huit tables de discussion portant respectivement sur :

La prospérité : entrepreneuriat; développement local; développement économique et territorial; attractivité économique et organisations internationales;

L'inclusion : développement social; développement de l'enfant, éducation primaire et secondaire;

La qualité de vie : cadre de vie; environnement.

Enjeux prioritaires

Position de tête dans les palmarès

Montréal se distingue par ses performances dans plusieurs domaines de pointe. D'autres villes pourraient cependant la dépasser et elle doit se doter des moyens nécessaires pour consolider sa position.

Performance sur les indices de prospérité

Montréal traîne au bas des palmarès quant aux indices de prospérité. Le statut de métropole doit doter Montréal d'outils qui lui permettront d'améliorer l'offre de services aux moins nantis et de stimuler les investissements et l'entrepreneuriat.

Communications performantes avec le monde

L'attractivité de Montréal dépend de la performance des infrastructures qui la lient au reste du monde. La création d'un lien ferroviaire rapide avec les autres métropoles, l'amélioration de l'accès à l'aéroport Trudeau et l'élargissement de la gamme de vols directs internationaux qui y sont offerts font partie des défis à relever afin de confirmer l'envergure internationale de la métropole.

Cohérence et leadership régional

Le statut de métropole offre l'occasion de renforcer la cohérence territoriale de la région métropolitaine et de consolider la position centrale de Montréal. Le partage des pouvoirs entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal devra être revu. Pour cela, chaque domaine d'intervention devra être abordé à la bonne échelle. Certains sont par nature d'envergure régionale, comme les transports et le développement des grappes, d'autres, comme le développement social, appellent une intervention ancrée dans la réalité des quartiers.



Leviers et cadre administratif

La discussion a montré que le statut de métropole ne réside pas strictement dans des modifications de la Charte de Montréal et dans l'obtention d'un statut de métropole. Les leviers suivants ont été identifiés :

Transfert des compétences

Certaines propositions formulées dans le cadre du Forum se traduiront par le transfert de compétences du gouvernement du Québec vers Montréal ou par l'élargissement de certains pouvoirs. Comme les participants au Forum l'ont régulièrement rappelé, tous les transferts de compétences devront s'accompagner d'un transfert des ressources qui y sont associées.

Adaptation des programmes à la réalité montréalaise

La Ville de Montréal et les organisations montréalaises doivent régulièrement composer avec des programmes conçus pour le Québec, mais qui s'avèrent mal adaptés à la réalité montréalaise. Le statut de métropole pourra s'accompagner de révision du contenu de ces programmes ou de modifications des ressources qui y sont allouées sur le territoire montréalais. En outre, dans plusieurs domaines, l'adaptation des programmes à la réalité montréalaise devra se traduire par la révision des budgets de manière à ce que Montréal reçoive sa juste part.

Révision de la fiscalité et diversification des revenus

De nombreux projets permettraient de renforcer le caractère métropolitain de Montréal et d'affronter les enjeux soulevés dans le cadre du Forum. Pour cela, Montréal devrait pouvoir élargir ses sources de revenus et réduire sa dépendance à la taxe foncière. Plusieurs propositions en ce sens ont été formulées.

Simplification administrative

Pour de nombreux participants au Forum, le statut de métropole doit s'accompagner d'ajustements à l'administration municipale qui en simplifieront le fonctionnement. Ces ajustements permettront à la Ville de Montréal d'être mieux équipée pour assumer ses nouvelles fonctions. Par ailleurs, plusieurs ont noté que le statut de métropole devra réduire la complexité découlant de la multiplication des niveaux de gouvernement et surtout, ne pas se traduire par la création d'une nouvelle structure qui s'ajouterait aux structures existantes.



FAITS SAILLANTS DES DISCUSSIONS

Ville de savoir d'envergure internationale

Montréal possède une masse critique d'institutions d'enseignement supérieur et d'activités de recherche qui rayonnent à l'échelle internationale.

Cette masse critique permet d'attirer un grand nombre d'étudiants internationaux. Elle confère aussi à Montréal le titre de deuxième ville du savoir en Amérique (après Boston). D'ailleurs, pour les représentants du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, la notion de « Ville de savoir » devrait être incluse dans le statut de métropole, puisque la réalité qu'elle désigne contribue fortement au caractère métropolitain de Montréal.

D'autres villes, dont Toronto, risquent toutefois de détrôner à court ou moyen terme Montréal sur ces palmarès. Plusieurs mesures ont été identifiées pour conserver la position de Montréal.

Simplifier et accélérer les procédures d'immigration pour les professeurs et les chercheurs étrangers de haut niveau

Les universités montréalaises accueillent la vaste majorité des professeurs et chercheurs étrangers qui s'installent au Québec. Or ces professeurs et chercheurs de haut niveau sont traités selon les mêmes critères d'immigration que n'importe quelle autre catégorie d'emploi. Cela crée des lourdeurs administratives et un climat d'incertitude qui nuit au recrutement de talents d'envergure internationale. Dans d'autres domaines, comme le hockey professionnel, on semble appliquer des procédures d'exception qui facilitent le recrutement de talents d'exception. Dans l'hypothèse où le statut de métropole octroierait à Montréal des responsabilités particulières en ce qui a trait à l'attraction des talents et à l'immigration, on pourrait prévoir des procédures visant à faciliter le recrutement des professeurs et chercheurs étrangers de haut niveau.

Assouplir la tarification des étudiants hors Québec

Les participants à la table sur l'enseignement supérieur se sont particulièrement intéressés à la

question des droits de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec. Au Québec, la vaste majorité de ceux-ci fréquentent les collèges et les universités de Montréal. Les droits de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec (du reste du Canada ou de l'étranger) sont fixés par le gouvernement du Québec. Ces droits sont au même niveau pour l'ensemble des collèges et universités du Québec. Ainsi, les collèges et universités de Montréal se privent de revenus importants, car ils pourraient exiger des droits de scolarité supérieurs pour certains programmes. Ces sommes seraient réinvesties dans les programmes d'excellence, qui font la réputation des institutions montréalaises, et dans le soutien financier aux meilleurs talents. Le statut de métropole pourrait donner aux collèges et universités de Montréal la possibilité d'ajuster le mode de tarification des étudiants hors Québec, ce qui leur permettrait d'en optimiser les retombées pour Montréal. Le gouvernement du Québec conserverait la prérogative de réguler la tarification des étudiants québécois. Par ailleurs, les revenus apportés par les étudiants hors Québec sont actuellement récupérés à 100 % par le gouvernement du Québec et redistribués sur une base égalitaire à l'ensemble des collèges et universités de la province, de telle sorte que les institutions montréalaises, en accueillant ces étudiants, financent en grande partie les collèges et les universités du reste du Québec. Dans l'intérêt de Montréal, ce partage devrait être revu.

Financer les pôles d'innovation

Le développement de Montréal sera accéléré si les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur établissent des liens plus étroits. Les universités, avec la participation de certains collèges publics, mettent en place des pôles d'innovation, dont le Quartier de l'innovation et le campus Outremont, qui faciliteront la collaboration entre le monde académique et le monde des affaires. Le statut de métropole pourrait donner à Montréal le pouvoir d'associer à ces quartiers des organismes qui prélèveraient des revenus auprès des occupants du territoire, comme les Sociétés de développement commercial. Ces organismes utiliseraient ces ressources financières pour mettre en valeur le territoire.

Développer des stratégies de positionnement international des universités

Les universités montréalaises assurent individuellement leur promotion. En concertant leurs efforts et en adoptant certains messages communs, elles renforceraient le positionnement de Montréal comme ville de savoir. D'autres initiatives, comme la promotion des initiatives en innovation, contribueraient à ce positionnement.

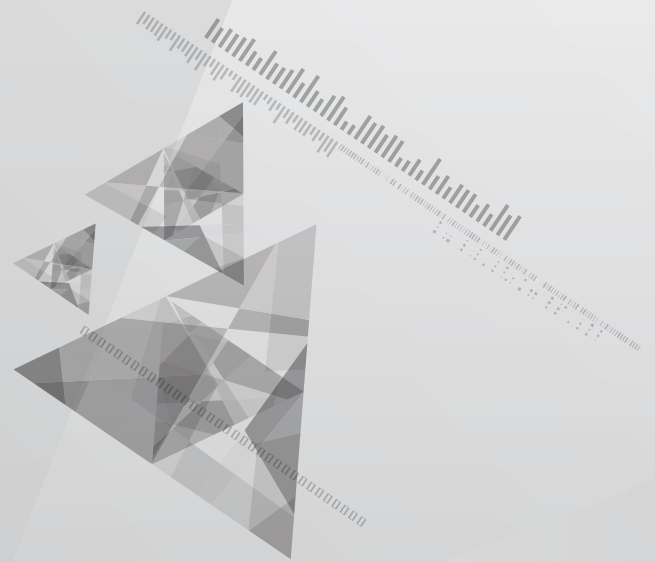
Attirer et retenir les étudiants internationaux

Montréal se retrouve derrière Toronto et Vancouver pour ce qui est de l'attraction des étudiants internationaux¹. De plus, Montréal retient une proportion insuffisante d'étudiants internationaux. Quelques avenues ont été

explorées afin de rehausser cette proportion, comme la création d'un crédit d'impôt pour les diplômés internationaux.

Accorder leur juste part aux collèges montréalais

Le financement global des cégeps montréalais est inférieur à la moyenne nationale. Plus d'un millier de postulants à l'enseignement collégial présentant les qualifications requises n'y accèdent pas, faute de places disponibles dans la métropole. Cette situation doit être corrigée.



Ville cosmopolite

L'histoire de Montréal est modelée par l'immigration. En 2011, on comptait sur l'Île près de 250 000 immigrants arrivés au pays depuis moins de 10 ansⁱⁱ. Sa population immigrante est de plus en plus scolarisée : 55 % des immigrants récents de plus de 15 ans ont un diplôme universitaire, alors que cette proportion n'atteint pas 30 % dans la population née au Canadaⁱⁱⁱ. Montréal, ville cosmopolite et polyglotte, doit miser sur cette diversité pour assurer son développement.

La situation des immigrants sur le marché de l'emploi est toutefois préoccupante. En 2006, le taux de chômage des immigrants récents dépassait 20 %, un taux trois fois plus élevé que dans la population née au Canada^{iv}. De plus, les immigrants qui travaillent sont souvent surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent. Le statut de métropole devrait doter Montréal d'outils qui lui permettront d'améliorer la situation des immigrants sur le marché de l'emploi.

Influencer la grille de sélection

Au Québec, plus de six immigrants récents sur dix habitent sur l'île de Montréal, et plus de huit sur dix dans la région de Montréal. Malgré cela, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion choisit les immigrants sur la base des besoins en emploi de l'ensemble du Québec. La Ville de Montréal, comme la Ville de Toronto, devrait donc être dotée d'un pouvoir d'influence sur la grille de sélection des immigrants qui lui permettrait de mettre de l'avant ses besoins et ses priorités en emploi. Des secteurs comme les technologies de l'information, les universités, les biotechnologies et l'aéronautique seraient favorisés. Montréal pourrait aussi soutenir l'adhésion du Québec au programme canadien de visa pour démarrage d'entreprises. Ce programme permet aux immigrants d'obtenir un visa si leur projet d'entreprise obtient du financement d'une institution canadienne.

Attirer, accueillir et retenir les talents

La situation des immigrants sur le marché de l'emploi s'explique en partie par certaines lacunes dans l'information qui leur est transmise. Par exemple, plusieurs immigrants sous-estiment l'importance des connaissances en informatique et de la maîtrise de l'anglais. La Ville de Montréal

pourrait jouer un rôle plus actif afin d'informer les candidats à l'immigration, par le biais d'un site web qui les informerait des possibilités et des réalités propres à Montréal (emplois, économie, etc.) Au-delà de la diffusion de l'information, la reconnaissance des diplômes décernés à l'étranger constitue, par ailleurs, un enjeu majeur.

Reconnaître les artistes et créateurs

Malgré le caractère cosmopolite de Montréal, l'image que renvoie le monde culturel fait peu de place aux personnes issues de l'immigration. Ces artistes et créateurs issus de l'immigration se butent à plusieurs obstacles liés aux associations professionnelles et à la reconnaissance de leur parcours. Afin de favoriser l'émergence d'une véritable culture de la diversité, la Ville de Montréal pourrait utiliser, notamment, son Conseil des arts comme levier pour valoriser les artistes immigrants et pour amener les associations professionnelles à évaluer et à reconnaître leur parcours artistique.

Métropole culturelle

Montréal possède déjà le statut de métropole culturelle. Elle accueille de nombreuses institutions et entreprises culturelles à rayonnement national et international, de même qu'un important réseau de créateurs, d'infrastructures, de producteurs et d'organismes culturels dans toutes les disciplines artistiques. Elle est reconnue comme un lieu de création d'avant-garde, notamment dans le domaine du cirque, ce qui permet d'y attirer l'élite des étudiants et des professionnels du milieu. Le statut de métropole devrait donner à Montréal les outils qui lui permettront d'assumer pleinement son rôle de métropole culturelle.

Reconnaître les institutions et les événements d'envergure métropolitaine

Montréal réunit un grand nombre d'équipements et d'événements qui rayonnent sur l'ensemble du Québec et au-delà de celui-ci; l'importance de ces équipements et événements devrait se refléter dans le statut et dans les ressources qui leur sont accordées. C'est notamment le cas de trois institutions d'État qui ont pignon sur rue à Montréal : le Parc olympique, la Place des Arts et le Palais des congrès. Le financement des festivals montréalais, dont l'ampleur n'est pas comparable avec celle de la plupart des événements qui se tiennent hors de Montréal, devrait être mieux adapté à leur réalité. Par ailleurs, les salles de spectacles du centre-ville pâtiennent de la concurrence des salles de l'extérieur de l'Île qui bénéficient d'enveloppes de soutien à la diffusion culturelle en région. Cette situation, qui contribue à l'étalement culturel, devrait être corrigée dans le cadre du statut de métropole.

Déployer une stratégie de promotion internationale des productions culturelles montréalaises

Cette stratégie permettrait de mieux cibler les marchés internationaux et de créer des liens entre les acteurs culturels d'ici et les acteurs clés (producteurs, acheteurs, journalistes, élus, etc.) dans ces marchés. Elle pourrait s'appuyer sur la création d'une structure d'accueil, sur l'intégration de représentants du milieu culturel aux délégations commerciales, sur des missions confiées à des agents de développement international ayant l'expertise d'ici et d'ailleurs — une connaissance fine du terrain et de la façon de

« naviguer » à l'international —, et sur de meilleurs liens avec les consulats en sol montréalais. Montréal pourrait aussi intégrer de nouveaux regroupements internationaux de villes, comme elle le fait déjà avec le Creative Cities Network et Connecting Cities. Un sceau « Fait à Montréal » pourrait accompagner les productions de manière à renforcer l'image de marque de la ville dans les domaines où elle excelle. Certains programmes et budgets en culture devront être délégués à la Ville de Montréal pour permettre à celle-ci de déployer cette stratégie.

Soutenir la circulation des œuvres et des créateurs

Le rayonnement de la métropole dépend aussi de la circulation des créateurs et des productions montréalaises à travers le monde. Le soutien à la circulation fait défaut dans les programmes actuels, et ce, dans toutes les disciplines. Le statut de métropole pourrait donner des outils à Montréal pour répondre à ce besoin.

Redonner à Montréal une partie des retombées fiscales de la culture

Montréal assume une part importante du coût des grands événements culturels (festivals, grands spectacles), mais ne reçoit qu'une faible part de leurs retombées fiscales. Il a été proposé de transférer à Montréal des points de TVQ sur la vente de produits et services culturels et de diriger vers un fonds dédié les déductions à la source appliquées sur les cachets d'artistes étrangers.

Prospérité

Montréal a été fondée, en grande partie, pour y faire du commerce. Mais même si les affaires font partie de son ADN, l'image de marque montréalaise est peu associée aux activités économiques. De plus, lorsqu'on la compare aux 25 grands centres urbains nord-américains, la région de Montréal arrive au dernier rang ou à l'avant-dernier rang pour ce qui est du revenu des ménages, du revenu des particuliers et du PIB par habitant^v. Montréal doit améliorer ses performances sur les indices de prospérité; à ce titre, le statut de métropole pourrait lui offrir les leviers qui lui manquent.

Devenir une métropole accueillante aux affaires et aux entreprises

Le milieu du développement économique souhaite d'abord que l'appareil municipal devienne plus accueillant et plus convivial pour les entrepreneurs. Ainsi, les participants au Forum ont souhaité que l'administration municipale développe une culture de services à la clientèle, qu'elle allège sa structure de gouvernance, harmonise les règles entre les arrondissements, accélère ses procédures et s'assure de mieux comprendre la réalité des entrepreneurs. La mise en ligne d'une plateforme qui accueillerait les entrepreneurs et simplifierait leurs démarches administratives a aussi été suggérée.

Stimuler l'entrepreneuriat

Pour accroître la prospérité de leur ville, les Montréalais doivent créer plus d'entreprises et améliorer le taux de croissance de celles-ci. Le statut de métropole pourrait conférer à la Ville de Montréal la capacité d'introduire des mesures préférentielles pour les petites entreprises dans les appels d'offres. La Ville jouerait ainsi un rôle de modèle et aiderait des entreprises en démarrage à se construire. Une expérience semblable a été tentée par la Ville de San Francisco. Cette flexibilité supplémentaire dans la préparation des appels d'offres pourrait servir de levier pour d'autres interventions. Par exemple, les appels d'offres pourraient favoriser les regroupements de travailleurs autonomes (le regroupement de travailleurs autonomes ayant été identifié comme

l'un des meilleurs vecteurs pour accélérer la création d'entreprises). L'adhésion du Québec au programme canadien de visa pour démarrage d'entreprises (voir plus haut) contribuerait également à améliorer les performances de Montréal quant à la création d'entreprises.

Établir un programme de soutien pour les zones d'emploi et d'innovation

La croissance de l'emploi est désormais plus rapide hors de Montréal que sur l'Île. Pour contrer l'étalement des entreprises et s'assurer de maintenir des emplois pour les Montréalais, la Ville de Montréal doit travailler à renforcer le centre et se doter d'outils afin de soutenir le développement des zones où se concentrent les entreprises. Les participants au Forum ont évoqué la modernisation et le développement des parcs industriels. Ils ont aussi noté l'existence de zones d'emploi autrefois associées à des fonctions industrielles qui accueillent maintenant une diversité d'entreprises. Ces zones favorisent l'innovation en réunissant un grand nombre d'entrepreneurs dans un territoire compact. Leur pérennité est toutefois compromise par le phénomène de la conversion en habitation, laquelle s'avère plus rentable à court terme pour les investisseurs. Pour consolider ces zones d'emploi, une stratégie doit être mise en place. La réglementation municipale, des incitatifs financiers, des partenariats avec des fonds de capital patient et l'appui des organismes de développement local pourront faire partie de cette stratégie.

Consolider la position de capitale canadienne des organisations internationales

Montréal accueille 62 organisations internationales, ce qui la place au premier rang des villes canadiennes à ce chapitre. Les organisations internationales contribuent au rayonnement et à l'image de marque de Montréal. La métropole pourrait améliorer sa performance si des procédures d'exception permettaient d'accélérer l'immigration des employés d'organisations internationales, selon le modèle évoqué dans le domaine de l'enseignement supérieur (voir plus haut). La création d'un centre intégré de soutien aux expatriés et d'une maison des organisations internationales permettrait de consolider la position de la métropole.

Selon leur nature, ces leviers sont associés à l'échelle de la région, à celle de la ville ou à celle des quartiers. L'attractivité internationale de Montréal dépend des activités économiques qui se déploient sur l'ensemble de la région métropolitaine et doit donc être pensée et planifiée à cette échelle. Cependant, le développement de Montréal dépend aussi d'interventions qui permettent de renforcer sa zone centrale et de freiner l'exode vers la périphérie. De plus, à l'échelle des quartiers un réseau d'organismes locaux appuie depuis longtemps le développement de Montréal. Avec ou sans statut de métropole, cette capacité d'intervenir dans les quartiers ne doit pas être perdue.

Cette superposition des échelles devra cependant être abordée avec précaution. Les participants au Forum ont été nombreux à déplorer l'éclatement et le chevauchement des territoires d'intervention en développement économique (fédéral, provincial, municipal, CMM, région administrative). La multiplication des acteurs et des instances responsables du développement économique de même que l'éparpillement des pouvoirs entre des paliers décisionnels trop nombreux sont apparus comme des freins à la croissance de la métropole.

Rehausser le contrôle de Montréal sur son économie

Les participants au Forum jugent que les intérêts de Montréal ne sont pas pleinement représentés dans les politiques adoptées par le gouvernement du Québec. Différents moyens ont été évoqués afin de rehausser le contrôle de Montréal sur son économie, dont l'ajout d'un chapitre Montréal dans toutes les politiques économiques du gouvernement. Ce chapitre indiquerait les pouvoirs, programmes, ressources et budgets propres à la métropole. Il remplacerait la division par région administrative qui prévaut actuellement par une approche qui tiendrait compte de l'intégration économique de l'ensemble du Grand Montréal.

Inclusion

Montréal se distingue par des réalités sociales particulières. La population montréalaise est plus pauvre et les écarts de richesse sont plus prononcés que dans l'ensemble du Québec. Dans les écoles montréalaises, il se concentre une grande proportion d'élèves issus de milieux défavorisés, d'élèves issus de l'immigration et de clientèles nécessitant des services spécialisés.

En réponse à ces réalités sociales, la communauté montréalaise a développé des moyens et une expertise unique; elle a, en outre, vu naître un vaste réseau d'organismes. Au moment où le gouvernement du Québec mène un vaste exercice de révision des programmes, les discussions sur le statut de métropole offrent l'occasion d'envoyer un message fort quant à l'importance de conserver ces acquis montréalais et d'accorder à Montréal une juste part des ressources en fonction de l'ampleur et de la complexité des besoins qui la distinguent.

Par ailleurs, les participants au forum ne privilégient pas de transfert de compétences vers la Ville de Montréal dans les domaines du développement social, du développement de l'enfant et de l'éducation primaire et secondaire. Ils souhaitent conserver le modèle actuel, qui repose principalement sur le palier provincial et sur des organismes locaux et régionaux. Pour les participants au Forum, les enjeux sociaux auxquels Montréal est confronté sont indissociables des dynamiques qui traversent l'ensemble du Québec; c'est pourquoi il est nécessaire de les aborder à l'intérieur de politiques nationales. Ceux-ci craignent également que le transfert de responsabilités vers la Ville de Montréal ne soit pas accompagné des budgets nécessaires.

Accorder à Montréal sa juste part

Les particularités de Montréal ne sont pas pleinement reconnues dans le financement accordé aux organismes et aux institutions qui œuvrent sur son territoire. En outre, les fonds destinés à Montréal pour la santé et les services sociaux devraient tenir compte de la concentration sur son territoire d'une plus grande proportion de personnes nécessitant une assistance et des soins soutenus. Le financement pour la jeunesse devrait également tenir compte de la proportion plus importante de jeunes sur son territoire. De plus, le financement des immobilisations devrait tenir compte des valeurs foncières substantiellement plus élevées à Montréal qu'ailleurs au Québec. L'expansion du réseau des CPE, en outre, est ralentie par un modèle de financement des immobilisations mal adapté à la réalité montréalaise.

Reconnaître la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal

Montréal s'est doté d'orientations en accessibilité universelle. Le statut de métropole pourrait donner un caractère prépondérant à ces orientations, de telle sorte que, lorsque des travaux sont réalisés par le biais

d'ententes-cadres entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec (rénovation des arénas, par exemple), ce dernier devrait assurer l'accessibilité universelle des bâtiments. Dans la même perspective, Québec devrait accorder des fonds suffisants pour le transport adapté et pour l'accessibilité universelle des transports collectifs, dont les stations de métro.

Profiter du statut de métropole pour doter Montréal de nouveaux leviers

Plus généralement, le statut de métropole ouvre de nouvelles perspectives, dans la mesure où il permet d'augmenter les ressources disponibles. Ces ressources pourraient être consacrées à la création d'un Secrétariat des aînés ou à la mise en place d'un mécanisme de résolution de problèmes afin de généraliser le partage des équipements entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires. Un programme pour combler la fracture numérique ou pour financer la mission des organismes pourrait également être créé. Il a aussi été suggéré de modifier le cadre législatif afin d'exempter les organismes communautaires des cotisations aux Sociétés de développement commercial.



Qualité de vie

Pour les représentants des milieux du transport, de l'habitation et de l'environnement, le statut de métropole constitue une occasion privilégiée de rehausser la cohérence et l'efficacité des interventions sur le territoire. En outre, ces trois domaines d'interventions se prêtent bien à un redéploiement des pouvoirs et des responsabilités à l'échelle régionale ou municipale, lequel permet de mieux tenir compte des caractéristiques particulières de la métropole. Les représentants des milieux du transport, de l'habitation et de l'environnement souhaitent particulièrement que le statut de métropole contribue à lutter contre l'étalement urbain.

Déléguer à Montréal tous les pouvoirs pour intervenir en habitation

Montréal joue depuis longtemps un rôle de leader en habitation. La Ville de Montréal a été la première municipalité du Québec à se doter d'un code du logement, d'un programme de rénovation et d'une politique d'inclusion du logement abordable. La Ville de Montréal dispose depuis longtemps de pouvoirs délégués en habitation. Le réseau d'organismes sur son territoire (SHDM, OMHM, GRT, FECHIMM) est largement reconnu pour son expertise et sa capacité d'intervention. Par ailleurs, les réalités sociales et territoriales de Montréal sont bien distinctes de celles du reste du Québec et il s'avère difficile de faire correspondre les exigences des programmes provinciaux avec les spécificités de Montréal. Les projets de logement social et abordable requièrent maintenant jusqu'à huit subventions distinctes. Les acteurs du logement social et abordable constatent qu'il leur serait possible d'intervenir de manière beaucoup plus efficace si le statut de métropole transférait à Montréal les budgets sous forme d'enveloppes globales, prévues sur plusieurs années (cette délégation s'accompagnant de contrats de performance).

Doter le milieu de l'habitation de nouveaux leviers.

Le statut de métropole offre aussi l'occasion de créer de nouveaux leviers afin d'accélérer la production de logements sociaux et abordables. En outre, des changements législatifs pourraient donner à la Stratégie d'inclusion de logements abordables un caractère contraignant. Montréal et Québec pourraient conclure une entente-cadre

sur les immeubles excédentaires qui favoriseraient le transfert de ceux-ci vers un fonds foncier destiné au logement social et abordable.

Renforcer les pouvoirs métropolitains sur le transport

Dans le domaine du transport routier, le gouvernement du Québec possède toute l'autorité sur la plupart des grandes infrastructures, ce qui limite fortement la capacité de la métropole à orienter son développement. Pour les participants au Forum, Montréal doit obtenir des pouvoirs accrus sur les infrastructures en transport. Ces pouvoirs pourraient concerner les investissements sur le réseau (prolongement, réfection) et la gestion du réseau (horaires et réseau de camionnage), par exemple. Montréal pourrait agir sur le transport en se dotant d'un Bureau du temps, dont le rôle consisterait à alléger les périodes de pointe en modulant les horaires de travail et les horaires scolaires.

Créer un seul organisme régional de transport collectif

Le transport collectif constitue par définition un enjeu régional qui doit être abordé à l'échelle de la région métropolitaine. En ce moment, cependant, les responsabilités en transport collectif sont éclatées entre une multitude de plans et d'intervenants. À ce titre, il a été proposé de créer un seul organisme régional de planification et de gestion du transport collectif.



Revoir le financement du transport collectif

Les participants au Forum constatent que le financement du transport en commun est insuffisant par rapport aux besoins. Des modèles de pollueur-payeur et de bénéficiaires-payeurs ont été évoqués. La création d'une tarification sociale à l'intention des plus démunis fait aussi partie des préoccupations.

Confier à Montréal certains pouvoirs spécifiques en environnement

Certaines responsabilités liées à l'environnement seraient assumées de manière plus efficace en étant confiées au palier municipal. C'est notamment le cas de la gestion des programmes de décontamination des sols : en ce moment, l'aide financière à la décontamination sert peu à Montréal, même si c'est ici que se concentrent les besoins dans ce domaine. Par ailleurs, d'autres pouvoirs pourraient être confiés à la Ville de Montréal pour permettre à celle-ci de renforcer son leadership en environnement et de répondre à certaines particularités de son territoire. En outre, Montréal pourrait obtenir un pouvoir sur les emprises d'Hydro-Québec, de manière à contraindre la société d'État à y conserver un

couvert végétal. Des pouvoirs sur la consignation des produits et l'emballage de même que sur la vente de pesticides ont été évoqués. Cependant, le transfert de pouvoirs ne devra pas entraîner la disparition des mécanismes de contrôle. Dans le cas de la gestion de l'eau potable, notamment, la surveillance de la qualité ne doit pas être déléguée à la Ville de Montréal, puisque c'est elle qui gère le réseau.

Reconnaître les milieux naturels montréalais

Le gouvernement du Québec devrait reconnaître l'existence de milieux naturels à Montréal et financer, comme dans le reste du Québec, des initiatives visant à les restaurer. La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) pourrait aussi se faire confier le mandat de soutenir la fréquentation de certains milieux naturels, dont les berges.

CONCLUSION : QUATRE PISTES D'ACTION À POURSUIVRE

Après avoir tenu onze tables de discussion auxquelles ont participé plus d'une centaine d'intervenants, on peut affirmer sans hésiter que ces représentants de la société civile montréalaise adhèrent largement à l'idée de reconnaître à Montréal le statut de métropole. Les discussions ont permis de faire émerger une vision claire du projet de métropole, lequel trouve ses assises dans le caractère cosmopolite de la ville, dans la présence d'institutions d'enseignement supérieur d'envergure internationale et dans le statut de métropole culturelle que Montréal revendique déjà.

De manière générale, le projet de métropole a catalysé les espoirs et les ambitions des représentants de la société civile et les discussions ont donné lieu à un grand nombre de propositions. Parmi ces propositions, une douzaine se distingue comme des idées structurantes pour la suite des réflexions. Ces propositions ont été mentionnées à plusieurs reprises et elles ont reçu l'adhésion d'un grand nombre de participants au Forum. Elles apparaissent donc comme les avenues les plus sûres et les plus rassembleuses pour poursuivre la réflexion. Ces propositions peuvent être rassemblées en quatre pistes d'action à poursuivre.

Première piste d'action

RAPATRIER DES COMPÉTENCES AVEC LES RESSOURCES APPROPRIÉES

Ainsi, il ressort des échanges que des compétences supplémentaires devraient être accordées à Montréal avec les ressources qui leur sont associées, dont, en particulier :

- ▶ Une autonomie complète dans ses interventions en habitation;
- ▶ Un pouvoir d'influence sur la grille de sélection des immigrants, entre autres pour y inscrire les besoins des secteurs d'emploi montréalais;
- ▶ Des pouvoirs accrus sur les projets d'infrastructures de transport et en environnement.

Deuxième piste d'action

ADAPTER DES PROGRAMMES NATIONAUX À MONTRÉAL

Il ressort aussi que des programmes nationaux doivent être adaptés à la réalité montréalaise, notamment :

- ▶ En simplifiant et en accélérant les procédures d'immigration pour les professeurs et chercheurs étrangers de haut niveau, pour les travailleurs spécialisés et les travailleurs des organisations internationales;
- ▶ En reconnaissant la Politique d'accessibilité universelle adoptée par la Ville de Montréal;
- ▶ En reconnaissant par un statut particulier les institutions, les équipements et les événements montréalais qui rayonnent sur l'ensemble du Québec et au-delà de celui-ci.

Troisième piste d'action

RÉVISER LA FISCALITÉ, DIVERSIFIER LES REVENUS ET OBTENIR POUR MONTRÉAL SA JUSTE PART DES BUDGETS GOUVERNEMENTAUX

Un véritable statut de métropole requiert que Montréal reçoive sa juste part des budgets gouvernementaux. Cela devrait se traduire principalement par :

- ▶ Des budgets en immobilisation adaptés aux valeurs foncières montréalaises;
- ▶ Des budgets en santé et services sociaux qui tiennent compte de la réalité sociale et démographique de la métropole et de la présence de services spécialisés offerts à tout le Québec.

Quatrième piste d'action

ORGANISER ET SIMPLIFIER

Enfin, s'il y a une idée particulièrement répandue dans toutes les discussions tenues par les onze tables, c'est la nécessité de simplifier et de mieux s'organiser en réduisant la complexité administrative dans l'administration municipale et à divers paliers de gouvernement et différentes juridictions. Cela peut notamment se faire par :

- ▶ La création d'un seul organisme régional de transport collectif;
- ▶ Des programmes pour la Ville et ses partenaires afin de soutenir les zones d'emploi et d'innovation;
- ▶ La création de guichets uniques dans plusieurs secteurs;
- ▶ L'harmonisation des règles et de la planification entre les arrondissements.

Notes

Notes

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. In the background, there is a large, faint, light gray watermark that appears to be a stylized letter or logo, possibly 'X' or 'Z', which is slightly tilted. The overall appearance is that of a clean, unused piece of stationery.

ⁱ Conférence régionale des élus de Montréal. (2014.) *L'urgence d'agir pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal*. Repéré à <http://bit.ly/1ytUgSP>

ⁱⁱ Ville de Montréal. (2014.) *Profil sociodémographique : agglomération de Montréal*. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_s-tats_fr/media/documents/profil_sociod%20mo_agglom%20ration.pdf

ⁱⁱⁱ Ville de Montréal. (2010.) *Caractéristiques socioéconomiques des immigrants résidant à Montréal*. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_s-tats_fr/media/documents/04_caract%20ristiques%20de%20la%20population%20immigrante%20c0%20montr%20al.pdf

^{iv} Ville de Montréal. (2010.) *op. cit.*

^v Communauté métropolitaine de Montréal. (2014.) *Observatoire du Grand Montréal: positionnement nord-américain*. Repéré à <http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/PositionnementNA.php>.



Regroupant les élus de l'Île et des représentants socioéconomiques de tous les horizons, la CRÉ de Montréal constitue une plateforme d'échanges unique pour réfléchir aux enjeux montréalais.

Pour plus d'information :
www.credemontreal.qc.ca